

l'inflation demeure en vigueur et, cette année, nous nous proposons de réduire cette dernière de moitié par rapport à 1990.

Au cours des deux dernières années nous avons pu constater un abattement de l'inflation jamais vu depuis 20 ans. L'objectif poursuivi est, à l'instar de nos principaux partenaires commerciaux, de la ramener à un seul chiffre et de donner à l'évolution de l'économie une orientation des plus sûres.

La stabilité économique a donc été mise au rang des plus hautes priorités. Dès l'abord, nous l'avons considérée comme la condition indispensable à la permanence et à la viabilité des mesures d'ordre structurel à l'aide desquelles nous entendions moderniser notre appareil de production. L'objectif primordial étant de convertir le Mexique en un grand pays exportateur, il nous faut d'urgence améliorer l'efficacité des processus de production et obtenir une qualité optimale du produit terminé. Telle est la raison pour laquelle nous ouvrons notre économie à la concurrence internationale et nationale. En un laps de temps très court, notre économie, l'une des plus fermées du monde, est devenue l'une des plus ouvertes. Libérant plus de 85 p. 100 de nos importations, nous avons démantelé nos barrières non tarifaires qui, de 10 p. 100 en moyenne, ne s'élèvent jamais désormais au-delà de 20 p. 100. Il nous fallait encourager l'innovation et la compétitivité tout en mettant à profit l'arbitrage des prix internationaux sur les prix nationaux.

• (1130)

Ceci nous astreignait, par voie de conséquence, à élargir et intensifier les processus de libéralisation de vastes secteurs de notre économie et à rendre plus attrayantes les conditions offertes à l'investissement étranger direct dont dépend, pour une large part, l'accès aux nouvelles techniques. Les transports, les télécommunications, la pétrochimie secondaire, autant de secteurs devenus plus performants et plus compétitifs; une nouvelle réglementation apporte sécurité et fiabilité aux porteurs de capitaux étrangers qui, dorénavant, peuvent investir à 100 p. 100 dans des activités qui contribuent à près des deux-tiers de notre PIB. Le Congrès mexicain a été saisi de projets de loi visant à édicter des réglementations claires et compétitives en matière de propriété intellectuelle. Le climat est sûr et bénéfique. Au cours de la présente année, quelque 4 milliards de dollars ont été investis de l'étranger au Mexique et nous en attendons plus encore.

La vente d'entreprises publiques à caractère non stratégique et non prioritaire constitue un autre changement structurel d'importance. De plus en plus bureaucraté, l'État était aussi devenu plus possédant, grave problème dont a témoigné la crise économique survenue durant la décennie écoulée. Ce surcroît de propriété gouvernementale et de protectionnisme commercial ne s'était pas traduit par le regain de justice et de vigueur économique qui aurait permis de faire front aux contingences internationales et de consolider la croissance. D'où donc la privatisation des industries et des entreprises minières, des compagnies aériennes, de la compagnie des téléphones, qui s'étendra bientôt aux banques commerciales. Les ressources ainsi obtenues ont servi à renforcer la stabilité financière et à combattre l'extrême pauvreté. Le peuple mexicain sait que la responsabilité qui incombe au gouvernement n'est pas de posséder une nouvelle flotte aérienne ou de nouvelles succursales bancaires mais de satisfaire les besoins dans les domaines suivants: eau, écoles, possibilités offertes aux populations indigènes, rurales et citadines. Il appuie donc les programmes de changement mis en place par le gouvernement et, ce faisant, en cautionne la permanence.

Tel est dans toute son ampleur, l'effort accompli par les Mexicains. La vigueur du pays et sa capacité accrue pour répondre aux nécessités internes et aux impératifs de la mondialisation de l'économie sont solidement établies. De là notre propos d'accélérer aujourd'hui le processus qui tend à diversifier nos liens et à approfondir nos relations commerciales avec les différentes zones régionales d'intégration. Nous avons conscience de la potentialité offerte par notre situation géographique qui nous place, comme le Canada, dans le voisinage immédiat de l'économie la plus puissante du monde et nous convertit en trait d'union entre l'Orient et l'Occident. Nous savons aussi que le Mexique constitue un pont entre le nord et le sud du continent, appelé à accroître le courant réciproque d'échanges avec les pays d'Amérique latine; il est, de ce fait, un maillon solide dans la configuration d'une zone de libre-échange à l'échelle du continent.

Telle est la raison pour laquelle nous sommes entrés en pourparlers avec le Canada et les États-Unis afin de pouvoir entamer, à brève échéance, les négociations qui devraient nous amener à conclure un traité trilatéral de libre-échange. J'ai la ferme conviction qu'un traité de cette nature est la meilleure option pour les parties intéressées. Il offre, à nos trois pays, l'occasion de créer une vaste zone économique qui, tout en respectant nos différences culturelles, jouira de la vitalité qui lui per-